

## ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

<p><b>Public concerné et Prérequis :</b> Toute personne désirant créer une entreprise de transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris Pas de prérequis</p> <p><b>Horaire d'accueil du Centre :</b> 8H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00 Accueil des stagiaires à partir de 07h30 et jusqu'à 16h00</p> <p><b>Horaire de la Formation :</b> Défini par le Planning de Formation</p> <p><b>Durée et effectif de la formation :</b> 140 heures. 15 stagiaires</p> <p><b>Contact :</b> FORMALIB Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE Tél. 0596972364 – contact@formalibaftral.com Accueil physique : du lundi au vendredi, De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30</p> <p><b>Lieu de la formation :</b> FORMALIB Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement, contacter FORMALIB Tél. 0596972364 – mail: contact@formalibaftral.com</p> <p><b>Matériel nécessaire :</b> aucun en dehors des prérequis</p> <p><b>Documents remis :</b> Certificat de réalisation Attestation de fin de formation</p> <p><b>Modalités d'admission :</b> Aucun en dehors des prérequis</p> <p><b>Délais d'accès</b> 2 mois</p> <p><b>Modalités et méthodes pédagogiques :</b> Présentiel En langue française Alternance de séances de face à face,</p>	<p><b>Déclaration d'activité / Agrément du centre</b> Préfecture Région Martinique DEAL Martinique</p> <p>Pour les formations ADR : Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17).</p> <p><b>Tarif HT – hors prestations complémentaires</b> 2 304,15 € Code CPF : 236372</p> <p><b>Modalité d'évaluation des acquis</b> Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ... Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences</p> <p>Examen de 04h00 à l'issue de la formation L'examen professionnel se compose d'un questionnaire à choix multiples (QCM) et d'une épreuve portant sur la gestion et l'exploitation de l'entreprise. Le nombre total de points est de 200. Il se décompose comme suit : QCM :100 points ; épreuve à réponses rédigées : 100 points.</p> <p><b>Sanction Visée</b> Actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle Attestation de formation Attestation de fin de formation remise au participant. En cas de réussite à l'examen : Attestation de fin de formation remise au participant comportant les notes obtenues aux différentes épreuves de l'examen. En cas d'échec : Attestation de suivi de la formation permettant de se présenter à nouveau à l'examen (Cf. Décision du 2 avril 2012 – chapitre VII). Sans niveau spécifique Code RS : 5855 Code Certif Info : 76873 Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires Date d'enregistrement de la certification : 04/02/2022 Fin de validité de la certification : 31/12/2026</p> <p><b>Nos différents taux</b></p>
---	---

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE  
Tél. 0596972364 – contact@formalibaftral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



**Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap**

## ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

<p>individualisation, activités en autonomie, simulation, Ludo-pédagogie, ...</p>	<p>100 % des stagiaires formés en 2023 recommandent cette formation</p>
<p><b>Qualification des intervenants :</b></p>	<p>72% ont réussis l'examen en 2023</p>
<p>Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique Formateur habilité à la préparation de l'examen attestation de capacité validé par la DEAL Martinique et déclaré par le centre de formation sur l'agrément du centre d'examen.</p>	<p><b>Objectifs Généraux</b></p>
<p><b>Contact Référents :</b></p>	<p>Se présenter à l'examen en vue de l'obtention de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de personnes et permettre à son détenteur d'être le gestionnaire de transport d'une entreprise de transport routier de personnes utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris</p>
<p>Référente Sociale et Mobilité FORMALIB</p>	<p><b>Débouchés</b></p>
<p>Mme RAFFIN Kéhila <a href="mailto:secretariat@formalibyafral.com">secretariat@formalibyafral.com</a></p>	<p>Débouchés : Créer, ouvrir ou reprendre une entreprise de transport de voyageurs &lt; 9 places Gestionnaire de transport</p>
<p>Référente Apprentissage FORMALIB :</p>	<p><b>Équivalences</b></p>
<p>Mme IZEM Erika <a href="mailto:erika.izem@formalibyafral.com">erika.izem@formalibyafral.com</a></p>	<p>Equivalences : Equivalences, passerelles, débouchés :</p>
<p><b>Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap</b></p>	<p><a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5855/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5855/</a></p>
<p>Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap et Santé local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation. Référente Handicap et Santé FORMALIB : Mme Erika IZEM <a href="mailto:erika.izem@formalibyafral.com">erika.izem@formalibyafral.com</a></p>	
<p><b>Les plus de la formation</b></p>	
<p>Des moyens matériels performants et innovants. Une formation active et inter active avec des cas pratiques.</p>	
<p>Remise d'une documentation complète et ciblée.</p>	
<p>Les supports pédagogiques ainsi que les ressources mises à disposition des apprenants sont présentés dès le premier jour de formation, afin de permettre une prise en main rapide et de faciliter le bon déroulement du parcours de formation.</p>	

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE  
Tél. 0596972364 – [contact@formalibyafral.com](mailto:contact@formalibyafral.com)

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



**Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap**



# ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

## OBJECTIFS ET DECOUPAGE DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et étapes de la formation  
Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport de personnes : 24h30  
Déterminer le cadre réglementaire et juridique des transports routiers de personnes : 19h00  
Identifier les principes de la réglementation et de la gestion sociale : 27h00  
Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation : 10h00  
Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise de personnes : 52h00  
Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale : 3h30  
Bilan et synthèse de la formation  
Examen : 4h00

## PROGRAMME DETAILLE PAR SEQUENCE

1. Identifier les objectifs et étapes de la formation  
Vérification du respect des prérequis  
Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels  
Présentation de la formation  
Modalités pratiques  
Tour de table
2. Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport de personnes  
Personnalité juridique  
Obligations du commerçant  
Différentes formes d'entreprise  
Facturation  
Responsabilité civile et pénale  
Evaluation : QCM
3. Déterminer le cadre réglementaire et juridique des transports routiers de personnes  
Les institutions administratives et leur rôle  
Accès à la profession  
Les contrats  
Les Sanctions administratives et pénales liées à l'exercice de la profession de transporteur  
Evaluation : QCM
4. Identifier les principes de la réglementation et de la gestion sociale  
Réglementation sociale  
Formation du contrat de travail  
Durée du travail  
Rupture du contrat du travail  
Règlement des conflits

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE  
Tél. 0596972364 – [contact@formalibyafral.com](mailto:contact@formalibyafral.com)

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



**Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap**



# ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

Evaluation : QCM

5. Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation

Le véhicule

Les équipements spécifiques TPMR

Règles générales de circulation

L'hygiène, la sécurité et l'environnement

Evaluation : QCM

6. Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise de personnes

Analyser les coûts de transport, être en mesure d'adapter ses prix de vente

Plan de financement et de trésorerie

Connaître les comptes de résultats

Maîtriser les principales analyses financières qui découlent des comptes

Fiscalité applicable à l'entreprise de transport

Evaluation : QCM

7. Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale

Etude du marché

Politique commerciale

Les marchés en TRV

Evaluation : QCM

8. Bilan et synthèse de la formation

Bilan

Synthèse

Evaluation de satisfaction

9. Examen

Epreuve des QCM (50)

Epreuve de questions à réponses rédigées

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Ressources pédagogiques

Salle d'examen 1 candidat par table

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Tél. 0596972364 – [contact@formalibaftral.com](mailto:contact@formalibaftral.com)

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



**Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap**